

*Questions orales*

N'est-il pas temps que nous ayons, en Colombie-Britannique et à Ottawa, un gouvernement qui ferait en sorte que les ressources de ce pays soient utilisées dans l'intérêt des habitants et des travailleurs de ce pays, au lieu de les laisser emporter par des multinationales ayant leur siège en Nouvelle-Zélande, aux États-Unis, en Europe ou ailleurs? Utilisons les ressources du Canada pour le bien des Canadiens.

**QUESTIONS ORALES**

[Français]

**LA DÉFENSE NATIONALE**

L'AFFAIRE MOISIE—L'ENQUÊTE DE LA GRC—LA POSITION DU MINISTRE

**L'hon. Jean Lapierre (Shefford):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Défense nationale. Hier, à ma question posée à propos de l'affaire Moisie, le ministre de la Défense nationale m'a répondu:

La GRC a examiné ce qu'on lui a transmis et a conclu qu'il n'y avait pas lieu de poursuivre l'enquête.

Monsieur le Président, j'ai le regret de vous dire qu'hier le ministre de la Défense nationale a menti au Parlement, a menti à la presse et a menti à la population canadienne. Je viens tout juste de parler à l'inspecteur Pierre Lange de la GRC, de la section des délits commerciaux, à Montréal, et l'inspecteur me confirme qu'il y a effectivement enquête criminelle sur toute la question de la vente de la base de Moisie, dans la région de Sept-Îles, dans la circonscription du premier ministre.

Donc, je demande au ministre de la Défense nationale: Est-ce qu'il a une explication à me fournir ou une démission à déposer?

**Une voix:** Excellent!

[Traduction]

**L'hon. Perrin Beatty (ministre de la Défense nationale):** Monsieur le Président, tout d'abord, puis-je vous demander d'examiner le hansard et les «bleus» pour constater les allégations du député?

**M. le vice-président:** Ce sera fait. Le ministre peut répondre.

**M. Beatty:** Laissez-moi répondre. Depuis la période des questions d'hier, des documents ont été remis à la GRC à Montréal. Ils sont actuellement étudiés. Tant que dure cette étude, il serait préférable que nous nous abstenions, à la Chambre des communes, de toute ingérence.

[Français]

ON DEMANDE DE DÉFÉRER L'AFFAIRE À UN COMITÉ DE LA CHAMBRE

**L'hon. Jean Lapierre (Shefford):** Monsieur le Président, le ministre, hier, au moment où il a répondu, je lui ai dit que la

cassette avait été remise à la Gendarmerie mercredi après-midi, non pas hier, mercredi après-midi, vers 14 h 30, 15 h., et la Gendarmerie royale du Canada, à Sept-Îles, a obtenu la cassette. Et le ministre me disait que l'enquête avait été finie. On savait tous que c'était impossible.

Je demande au ministre, étant donné qu'il y a l'implication de deux adjoints du ministre des Travaux publics, MM. Gosse- lin et Lefebvre, d'un entremetteur conservateur, M. Jean-Guy Côté, d'un ami personnel du premier ministre, M. Rodrigue Tremblay, est-ce que le ministre va accepter, est-ce que le gouvernement va accepter de déférer toute cette «poutine» auprès du comité approprié pour qu'on puisse examiner la procédure du gouvernement et comment ce gouvernement-là donne des contrats et fait du *cover up*?

**Une voix:** C'est de la moisissure!

[Traduction]

**L'hon. Perrin Beatty (ministre de la Défense nationale):** Monsieur le Président, tout d'abord, on m'a informé que la Gendarmerie royale du Canada à Montréal n'avait reçu ces nouveaux documents qu'hier après-midi, après la période des questions. De plus, je voudrais donner à la Chambre quelques renseignements supplémentaires.

Comme je l'ai dit à la Chambre hier, aucune personne responsable du cabinet du premier ministre n'est intervenue dans cette vente. Après la période des questions d'hier, on m'a dit qu'un employé subalterne du cabinet du premier ministre s'était renseigné auprès du ministère des Travaux publics, avant une visite du premier ministre dans sa circonscription, pour savoir quand, selon toute vraisemblance, la décision serait prise. Il s'agissait d'une demande de renseignement fort courante. En dehors de cela, la GRC examine la question et il serait anormal que je fasse d'autres observations, ou que le député en fasse d'autres, vu que cela pourrait nuire à l'examen.

[Français]

**M. Lapierre:** Monsieur le Président, je n'ai pas de conseil à recevoir de ce ministre-là qui, hier, nous a induit en erreur dans cette Chambre, mais il a aussi induit la population canadienne en erreur!

**M. le vice-président:** A l'ordre, s'il vous plaît. Je demanderais à l'honorable député de poser ses questions de façon à ne pas indiquer ou de ne pas mentionner que, hier, l'honorable ministre aurait pu dire des choses qui ne sont pas vraies. Mais je pense que l'honorable député de Shefford connaît le Règlement aussi bien que la Présidence.

La parole est à l'honorable député de Shefford.

LA CÉLÉRITÉ—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

**L'hon. Jean Lapierre (Shefford):** Monsieur le Président, je vous remercie de me rappeler le Règlement, mais les faits parlent d'eux-mêmes.